

A retenir

COLZA

Ravageurs : Arrivée du charançon de la tige du Colza sur l'ouest audois et le secteur de Montpellier avec présence de méligèthes..

Maladies : Rien à signaler à ce jour.

BLE DUR ET CÉRÉALES

Etat des cultures : de mi tallage à épi 1 cm pour les semis dominants (fin octobre – 10 novembre).

3 à 4 feuilles pour les semis tardifs (mi décembre). Très bon état général, avec de l'excès d'eau dans les secteurs 4, 8, 9.

Adventices : Très Bonne efficacité des désherbages précoces. Dicots d'hiver (coquelicot, crucifères etc) et chardon vivace bien levés.

Maladies : Présence très rare. Aucune trace de rouille repérée.

Mosaïques : premières parcelles repérées sur le Lauragais

Ravageurs : Nématodes agressifs sur de nombreux secteurs.



LES BASSINS DE PRODUCTION SUIVIS

12 secteurs sont distingués.

Lorsqu'une observation leur est particulière, leur n° est mentionné dans le texte.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

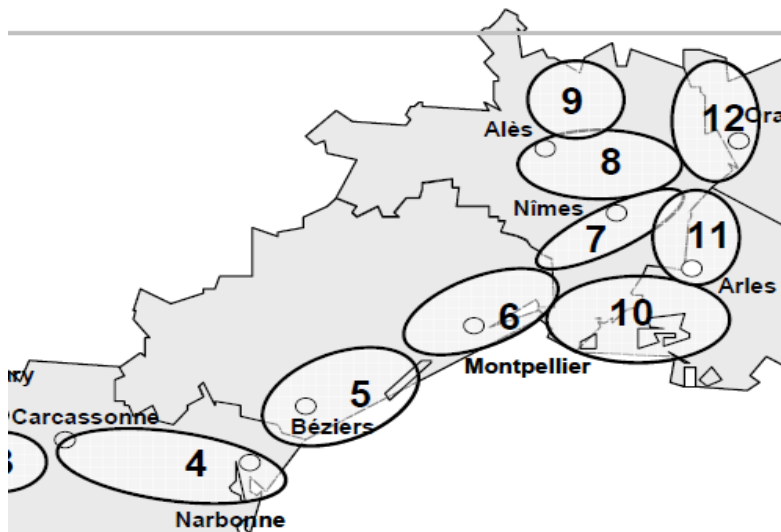
Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Arvalis, Terres Inovia,
Chambres d'Agriculture de
l'Aude, l'Hérault, Gard,
DRAAF Occitanie, CAPL,
Terroirs du Sud, JEEM,
CAVALE, Ets Magne, Perret,
Ets Touchat, VIDAL Appro



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



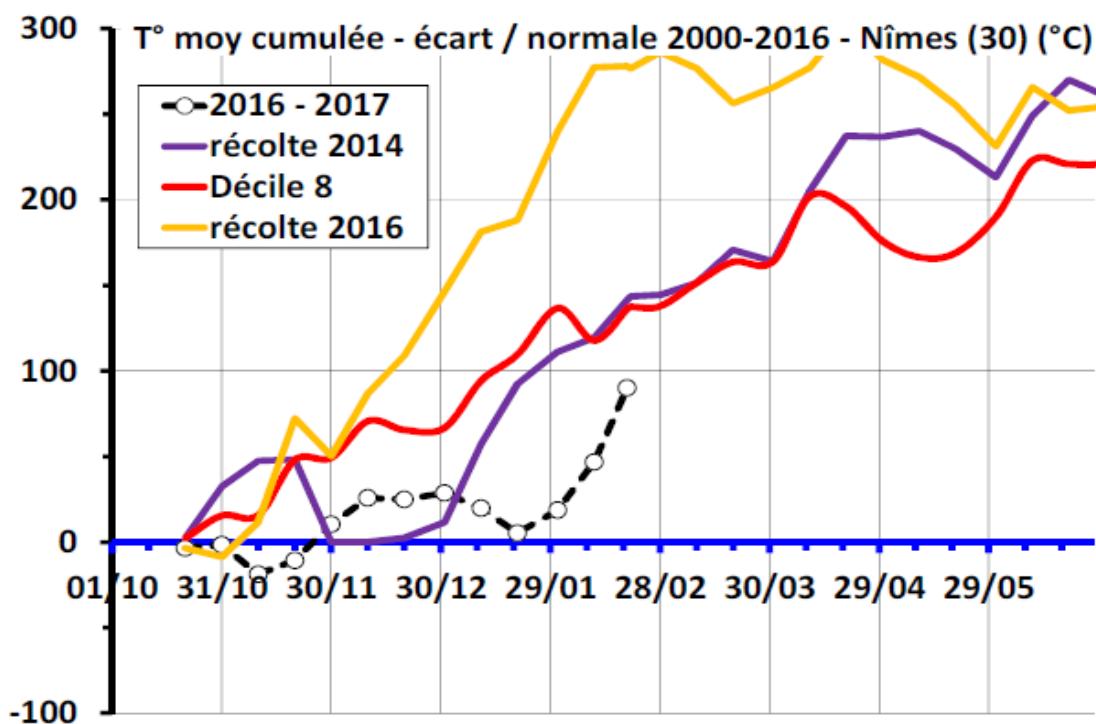
CLIMAT

Températures : Depuis le 27 janvier, les températures sont très supérieures aux normales (+ 2,5 à + 3°C selon les secteurs).

La croissance des plantes s'est accélérée spectaculairement.

Pluies : du 1^{er} septembre 2016 au 20 février 2017, les quantités d'eau reçues partagent la région en deux ensembles très différents :

- Aude ouest et centre (Piège, Lauragais, Razès, Carcassonne) : Pluies faibles (200 mm soit 40 % de la normale). Les réserves en eau des sols ne sont pas refaites. Mais les pluies depuis le 1^{er} janvier (70 mm) permettent une bonne alimentation en surface.
- Zone méditerranéenne, des Corbières à la Vallée du Rhône : Pluies assez élevées (450 mm soit 85 % de la normale). Les réserves en eau sont remplies partout.
 - Avec de l'excès d'eau dans le nord Gard, la vallée du Rhône et le Biterrois ; et des inondations sur le Narbonnais mi-février ;
 - Et une exception dans le sud Camargue peu arrosé (265 mm).



CÉRÉALES

Etat des cultures

Développement & Croissance

Semis	Secteurs	Stade dominant (des secteurs tardifs aux précoces)	Remarques
Très Précoce 8 – 11/10	(rares) tous	Epi 1 cm à 1 nœud	Tendance au surdéveloppement
Assez Précoce 28/10 – 3/11	tous	Epi 1 cm sur le littoral. Mi-Fin tallage ailleurs	Bon état, poussants, réguliers, bien alimentés.
Moyen 10 – 18/11	tous	Fin tallage sur le littoral. Mi tallage ailleurs	Bon état, réguliers. Parfois en retard dans les parcelles ressuyant mal.
Très Tardif 10 – 14/12	tous	3 feuilles	Assez réguliers. Retardés par la période froide.

Les cultures sont dans l'ensemble à des stades normaux pour leurs dates de semis.

Leur état est bon, sans carence visible, avec un tallage et un enracinement satisfaisants.

Font exception les parcelles affectées par l'excès d'eau surtout dans le nord et centre Gard et le golfe du Lion (Béziers, Narbonne). L'inondation du 15 février sur le Narbonnais s'est rapidement évacuée et les dégâts devraient être nuls à peu sensibles.

Les semis de décembre ont visiblement pâti du froid ; ils devraient avoir 4 feuilles.

L'épisode de froid de janvier a particulièrement marqué les blés (rougissement, croissance très faible) ; cela peut s'expliquer par la forte part prise par la variété Anvergur dont l'aspect visuel en hiver est souvent chétif... ce qui ne l'empêche pas d'atteindre ensuite les meilleurs rendements.

Réserve en eau des sols

- Très bonnes sur toute la zone méditerranéenne (secteurs 4 à 12).
- Un peu faibles sur le centre et ouest audois (secteurs 1 à 3).

Elles sont probablement remplies à 75 % pour les sols profonds (100 cm et plus), à 100 % pour les sols superficiels.

Et les pluies fréquentes en janvier et février assurent une bonne alimentation des cultures.

Prévisions des Stades à venir

L'année s'annonce normale avec, pour les semis dominants de début novembre, des épiaisons du 25 avril (Littoral) au 2 mai (Lauragais).

Seuls de rares semis très précoces (10 octobre) devraient épieur tôt (vers le 18 avril).

Toutefois, la plupart des prévisions climatiques annoncent des mois d'avril et mai chauds susceptibles d'accélérer ce calendrier.

Calendrier prévisionnel au 21 février puis climat normal (variété ½ précoce, type Anvergur)

	Semis	levée	3 feuilles	5 feuilles	épi 1cm	2 nœuds	F2 pointe	F1 pointe	F1 étalée	Epiaison	Récolte
Littoral des Corbières à Montpellier, Camargue et Berre	10/10	19/10	17/11	16/12	24/01	26/02	12/03	02/04	08/04	18/04	19/06
	28/10	07/11	08/12	15/01	16/02	13/03	22/03	09/04	14/04	23/04	22/06
	10/11	22/11	24/12	04/02	28/02	22/03	27/03	12/04	17/04	25/04	24/06
	13/12	29/12	07/02	01/03	27/03	15/04	09/04	23/04	27/04	03/05	29/06
Intérieur doux Carcassonne, St Loup, Nîmes à Alès, Avignon à Orange, Salon-Aix	10/10	20/10	22/11	05/01	08/02	12/03	21/03	10/04	16/04	25/04	23/06
	28/10	11/11	21/12	10/02	09/03	31/03	28/03	15/04	21/04	29/04	26/06
	10/11	24/11	12/01	18/02	12/03	02/04	01/04	19/04	24/04	01/05	27/06
	13/12	06/01	15/02	11/03	02/04	21/04	11/04	25/04	29/04	05/05	30/06
Intérieur frais Alès à Barjac, Bollène à Montélimar	10/10	21/10	24/11	08/01	12/02	14/03	26/03	15/04	21/04	30/04	29/06
	28/10	12/11	21/12	11/02	12/03	03/04	01/04	20/04	25/04	03/05	30/06
	10/11	24/11	06/01	18/02	14/03	04/04	04/04	22/04	26/04	04/05	01/07
	13/12	02/01	15/02	12/03	04/04	23/04	13/04	27/04	02/05	08/05	04/07
Aude intérieure Lauragais, Razès	10/10	20/10	19/11	24/12	01/02	09/03	18/03	10/04	16/04	26/04	29/06
	28/10	09/11	12/12	01/02	27/02	25/03	27/03	17/04	22/04	01/05	02/07
	10/11	23/11	27/12	14/02	10/03	01/04	31/03	19/04	23/04	02/05	03/07
	13/12	03/01	15/02	13/03	04/04	24/04	14/04	28/04	03/05	09/05	08/07

ADVENTICES

Les parcelles désherbées en pré-levée ou post-levée précoce sont globalement propres ; ces interventions ont partout atteint des efficacités élevées, généralement 90 à 98%.

Ces désherbages ont été importants (80% des surfaces) sur certains secteurs (1 à 3) mais plus réduits (50 %) sur d'autres (6).

Les parcelles non désherbées précocement portent des adventices très développées : ray-grass d'abord, et chardon Marie, véroniques. Les autres dicots, coquelicot, lamier, gaillet, crucifères sont peu développés.

Le chardon vivace (Cirsium) est présent partout...

MALADIES

Bédure tendre

Les maladies sont rares.

Pas d'oïdium ni de rouilles repérées.

Quelques cas de septoriose sur feuilles basses sur des semis précoces et très poussants.

Mosaïque

Premières parcelles repérées sur les secteurs 1 à 3. A surveiller sur les secteurs habituellement concernés (8, 9 et 12).

RAVAGEURS

Nématodes

Présence sur les secteurs 1 à 3, 7. Dégâts assez marqués.

Pucerons

Reprise d'activité des insectes volants depuis 2 semaines.

JNO et Nanisme

Aucun symptôme signalé.

COLZA

Stades et état des cultures

Les colzas atteignent le stade D1 sur les parcelles levées en fin septembre, les autres sont à C2

Les pluies sont attendues sur l'ouest audois pour assurer un bon développement des colzas avant la floraison

Ravageurs :

Cette semaine 3 parcelles suivies :

Ouest audois : 9 C T colza, 21 C T du chou et 25 méligèthes

Barjac : aucun insecte piégé

Mauguio : 24 C T colza, 0 C T du chou et 1 méligèthe

Il n'y a pas d'analyse de risque possible mais une constatation sur 3 sites distincts.

Date début : 14-02-2017 - Date fin : 21-02-2017

[voir la légende des éléments observables](#)

Archives	Commune	Parcelle	Date	Observ.	Variété	Stade	Eléments observés	Statut
Mes observ.								
Dernières obs.	MAUGUIO	pivot	21/02/2017	BEUGNIET		D1 / 50%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 24; ChCNbv: 3; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; MeINbv: 2;	
2017 s8	BERRIAS-ET-CASTELJAU	berrias	21/02/2017	TAULELLE		C1 / 100%	ChTNbv: 0; ChCNbv: 0; MeINbv: 0;	
2017 s6	GAILLAC	rond point lycee	20/02/2017	FLOUREUX		C2 / 80%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 9; ChCNbv: 21; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; MeINbv: 25;	
2017 s5	GAILLAC	rond point lycee	20/02/2017	FLOUREUX		C2 / 80%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 9; ChCNbv: 21; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; MeINbv: 25;	
2017 s4	ALZONNE	La source	20/02/2017	FLOUREUX		D2 / 10%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 3; ChCNbv: 6; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; MeINbv: 0;	
2017 s2	ALZONNE	La source	20/02/2017	FLOUREUX		D2 / 10%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 3; ChCNbv: 6; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; MeINbv: 0;	
2016 s50	MAUGUIO	pivot	16/02/2017	BEUGNIET		C2 / 95%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 0; ChCNbv: 0; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; MeINbv: 0; MeI%PP: 0;	
2016 s49	MAUGUIO	pivot	16/02/2017	BEUGNIET		C2 / 95%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 0; ChCNbv: 0; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; MeINbv: 0; MeI%PP: 0;	
2016 s48	MAUGUIO	pivot	16/02/2017	BEUGNIET		C2 / 95%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 0; ChCNbv: 0; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; MeINbv: 0; MeI%PP: 0;	
2016 s47	GAILLAC	rond point lycee	14/02/2017	FLOUREUX		C2 / 10%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 0; ChCNbv: 10; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; MeINbv: 0;	
2016 s46	GAILLAC	rond point lycee	14/02/2017	FLOUREUX		C2 / 10%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 0; ChCNbv: 10; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; MeINbv: 0;	
2016 s45	ALZONNE	La source	14/02/2017	FLOUREUX		C2 / 10%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 0; ChCNbv: 0; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; INTdat: 1; MeINbv: 0;	
2016 s44	ALZONNE	La source	14/02/2017	FLOUREUX		C2 / 10%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 0; ChCNbv: 0; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; INTdat: 1; MeINbv: 0;	
2016 s43	ALZONNE	La source	14/02/2017	FLOUREUX		C2 / 10%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 0; ChCNbv: 0; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; INTdat: 1; MeINbv: 0;	
2016 s42	ALZONNE	La source	14/02/2017	FLOUREUX		C2 / 10%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 0; ChCNbv: 0; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; INTdat: 1; MeINbv: 0;	
2016 s41	ALZONNE	La source	14/02/2017	FLOUREUX		C2 / 10%	Oi%P: 0; Pho%N: 0; ChTNbv: 0; ChCNbv: 0; PCNbC: 0; PCNbCB: 0; MeINbP: 0; MeINbPB: 0; MeI%P: 0; MeI%PB: 0; INTdat: 1; MeINbv: 0;	
Légende du statut :								
 Validée  Validée après correction  En attente  En attente (correction apportée)  Dévalidée								

Le Charançon de la Tige du Chou : n'est pas noté nuisible pour la culture de colza
Seul le charançon de la tige du colza est noté fortement nuisible à la culture

Stade de sensibilité : le stade (C2 apparition de la tige) est atteint sur toutes les zones dès la fin de la semaine

Le seuil de nuisibilité : la présence du charançon de la tige du colza est un risque

Rappels

Les charançons de la tige sont très difficiles à repérer au niveau des plantes après leur arrivée. Leur nuisibilité est engendrée par la désorganisation des tissus des tiges suite aux dépôts des œufs, dépôts qui nécessitent la présence des insectes, la maturité des femelles (aptitude à la ponte) avec une période de risque qui commence quand ces conditions sont réunies et seulement à partir du décolllement de la tige lors du passage du stade C1 au stade C2 (apparition des entre-nœuds).

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'Agriculture de l'Hérault, Gard, Aude, CAPL, Terroirs du Sud, la Cavale, Terres Inovia, JEEM, Ets Perret, Ets Touchat, Vidal Appro Services.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.